

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15303**

### Intitulé

Directeur(trice) du développement des produits de mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut supérieur spécialisé de la mode (MOD'SPE Paris) | Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

242p Habillement : organisation, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la directeur(trice) du développement des produits de mode exerce au sein d'entreprises du secteur de la mode au sens large et plus spécialement celles dédiées à l'industrie du textile et habillement. Il s'agit de secteur en pleine transformation du fait de la mondialisation du commerce aussi bien de matières premières comme de produits finis, mais aussi et surtout du fait de la démocratisation et popularisation de la mode rendue possible grâce aux évolutions des modes de communication et de distribution, notamment via internet et les réseaux sociaux. En conséquence, ce secteur sensible aux fluctuations du marché, à ses crises et au développement de la mobilité des consommateurs connaît actuellement une prolifération d'acteurs nationaux et internationaux dont la stratégie de développement adéquate est vitale à leur survie. Les choix que font les entreprises, en matière d'orientations stratégiques et de commercialisation de leurs produits, sont ainsi de la plus haute importance. Stratège et porte-parole de la marque pour laquelle il/elle travaille, le/la directeur(trice) du développement des produits de mode est un/e acteur/trice déterminant dans les décisions prises au niveau de la direction de l'entreprise. Il/elle a la responsabilité de faire évoluer le chiffre d'affaires tout en collaborant au développement de produits qui en garantissent l'image de marque et la qualité.

Selon les domaines d'intervention et les structures dans lesquelles il/elle exerce ses fonctions, le/la directeur(trice) du développement des produits de mode a pour activités principales :

- L'analyse des modalités de veille
- L'analyse des résultats d'études de marché
- L'analyse du positionnement de l'entreprise
- Le choix des orientations stratégiques
- La définition du plan de collection
- La définition de la communication interne /externe
- Le contrôle des produits
- L'animation et la motivation des ses équipes et partenaires
- La gestion humaine et budgétaire d'un projet

La certification est déclinée en 4 blocs de compétences décrits plus bas, dont les libellés sont :

1. Exercer une fonction de veille et élaborer la stratégie de développement de l'entreprise
2. Superviser l'élaboration d'un plan de collection
3. Définir la politique commerciale et la stratégie marketing cross canal
4. Superviser la production et exercer une fonction de coordination entre les acteurs

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises du secteur de la mode, spécialisées dans la distribution et/ou spécialisées dans la conception de collections

Directeur(trice) de collection

Directeur(trice) export

Directeur(trice) commerciaux

Directeur(trice) e-commerce et digital

Directeur(trice) marketing

Directeur(trice) des achats

Créateurs d'entreprises

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

M1706 : Promotion des ventes

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

MOD'SPE Paris met en place un système et des modalités d'évaluation qui sont avant tout centrées sur des capacités professionnelles et porteront, par exemple, sur la production des éléments suivants :

Une analyse des stratégies commerciales des concurrents, un business plan, un argumentaire des choix stratégiques et financiers, un

plan de collection et son argumentaire, une stratégie de commercialisation adaptée aux objectifs de l'entreprise, une action de sourcing (Fournisseurs/ Fabricants) en respectant un cahier des charges et les normes de la politique RSE de l'entreprise, une négociation avec un fabricant, une ou plusieurs fiches de mission, l'animation d'une réunion en adaptant son discours...

En fonction des expériences des candidats/es et de leurs compétences, le titre peut également être obtenu par la mise en œuvre d'une procédure de VAE.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15303 - Exercer une fonction de veille et élaborer la stratégie de développement de l'entreprise</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les types d'informations à recueillir</li> <li>• Déterminer les modalités d'exercice d'une fonction de veille</li> <li>• Evaluer les points forts et les faiblesses d'une entreprise</li> <li>• Identifier les évolutions à apporter à son offre produit et à sa stratégie de commercialisation</li> <li>• Etudier les profils des consommateurs</li> <li>• Définir les orientations stratégiques pour les prochaines collections</li> <li>• Elaborer un business plan</li> <li>• Structurer la stratégie à développer afin de faire évoluer le chiffre d'affaires</li> <li>• Développer un argumentaire sur les options stratégiques définies</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Evaluation à partir de d'études de cas réalisées en centre de formation et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude de la concurrence et la définition du positionnement de l'entreprise en termes d'offre</li> <li>• L'élaboration d'une démarche méthodologique d'analyse de données</li> <li>• La définition de choix stratégiques</li> <li>• L'élaboration d'un business model</li> <li>• Le développement d'un argumentaire</li> </ul> <p><b>Modalité de certification :</b>            Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15303 - Superviser l'élaboration d'un plan de collection</p>	<p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les orientations budgétaires du plan de collection</li> <li>• Déterminer l'équilibre des produits à commercialiser en fonction des marchés concernés</li> <li>• Justifier les choix budgétaires et stratégiques</li> <li>• Définir les actions promotionnelles afin d'augmenter le chiffre d'affaires</li> <li>• Elaborer un bilan récapitulatif de fin de collection afin d'en tirer des enseignements utiles pour les prochaines collections</li> <li>• Analyser les nouvelles tendances</li> </ul> <p>Modalités d'évaluation :            Evaluation à partir d'une étude de cas réalisée en centre de formation et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration d'un plan de collection</li> </ul> <p>Modalité de certification :            Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15303 - Définir la politique commerciale et la stratégie marketing cross canal</p>	<p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les nouvelles possibilités d'achat via le digital et leurs impacts sur les comportements d'achat</li> <li>• Définir la stratégie multi canal ou cross canal à développer</li> <li>• Définir et structurer les stratégies de commercialisation des produits et les prix au regard des différents canaux utilisés</li> <li>• Définir les modalités de suivi et d'analyse des ventes</li> </ul> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir d'une étude de cas réalisée en centre de formation et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition et la construction d'une stratégie de commercialisation</li> </ul> <p>Modalité de certification :</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15303 - Superviser la production et exercer une fonction de coordination entre les acteurs</p>	<p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la politique d'achat et d'approvisionnement</li> <li>• Etablir le cahier des charges des matières à acheter et des produits à fabriquer</li> <li>• Négocier avec les fournisseurs et les fabricants</li> <li>• Veiller au respect de la politique RSE de l'entreprise</li> <li>• Vérifier le respect des cahiers des charges</li> <li>• Décider des modalités de réassort</li> <li>• Superviser la gestion des stocks et la logistique</li> </ul> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation à partir d'une étude de cas et d'une mise en situation professionnelle réalisées en centre de formation et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction d'un cahier des charges et sélection de fournisseurs ou fabricants</li> <li>• La négociation</li> </ul> <p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les missions des collaborateurs</li> <li>• Mettre en place les outils de reporting</li> <li>• Coordonner l'activité de l'ensemble des acteurs</li> <li>• Animer différents types de réunion</li> <li>• Superviser le suivi opérationnel réalisé par ses collaborateurs</li> </ul> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation à partir de deux études de cas et d'une mise en situation professionnelle réalisées en centre de formation et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation d'une fiche mission</li> <li>• La définition des modalités de suivi du travail</li> <li>• L'animation d'une réunion</li> </ul> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60% de représentants/es de l'école
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60% de représentants/es de l'école
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60% de représentants/es de l'école
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel (50% salariés/es - 50% employeurs/euses) et de 60% de représentants/es de l'école
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur du développement des produits de mode" avec effet au 20 février 2008 jusqu'au 22 août 2017.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur(trice) du développement des produits de mode" avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2021.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre de personnes certifiées chaque année :

- Promotion 29/02/2012 : 20 certifiés sur 25 inscrits
- Promotion 08/01/2013 : 25 certifiés sur 26 inscrits
- Promotion 23/12/2013 : 19 certifiés sur 23 inscrits
- Promotion 30/09/2014 : 18 certifiés sur 21 inscrits
- Promotion 28/09/2015 : 18 certifiés sur 22 inscrits

Cela représente un taux de 88,89% de certifiés sur les cinq dernières promotions.

##### Autres sources d'information :

e-mail : [modspeparis@modspeparis.com](mailto:modspeparis@modspeparis.com)

Téléphone : 01 48 24 23 80

Site internet : [www.modspeparis.com](http://www.modspeparis.com)

[Site internet de MOD'SPE Paris](#)

##### Lieu(x) de certification :

ADFM - Institut supérieur spécialisé de la mode - MOD'SPE Paris - 9 rue Bleue - 75009 PARIS

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- MOD'SPE Paris - 9 rue Bleue - 75009 Paris
- SUPDEMODE - 4 rue Paul Montrochet - 69002 Lyon

##### Historique de la certification :